

**4 semaines, soit 120 heures**  
*pour les dates: voir calendrier programme*



## Problématique

Si la décentralisation est une notion aux contours aisément identifiables, sa concrétisation recèle une multitude de formes liées à la diversité des contextes de sa mise en œuvre. Parler de décentralisation nécessite donc de clarifier à la fois les spécificités de la notion et la variété de ses manifestations. Par ailleurs, la décentralisation étant un moyen et non une fin, faire vivre la décentralisation interroge la question des orientations politiques et des modalités d'exercice du pouvoir liées au développement des territoires. Comment définir et articuler les politiques et les dispositifs entre les différents niveaux du local au central ? Comment, au-delà de la représentativité, construire la légitimité donnée au pouvoir représentatif ? Comment enfin, garantir l'équilibre entre développement économique et développement social et culturel ?

Autant de questions indispensables à la compréhension des enjeux liés à la décentralisation et au développement d'une réflexion sur les modalités de sa mise en œuvre au profit d'un développement pérenne.

## Objectifs

- ◆ Comprendre les mouvements de décentralisation,
- ◆ Appréhender l'évolution du rôle de l'Etat et des collectivités territoriales
- ◆ Identifier les caractéristiques politiques, juridiques, administratives et financières des réformes et institutions de la décentralisation
- ◆ Comprendre les notions d'espace public, d'intérêt général, de démocratie, de gouvernance, de société civile et de citoyenneté
- ◆ Identifier les enjeux de la décentralisation dans le cadre du développement des territoires
- ◆ Connaître les dispositifs et mécanismes de mise en œuvre des décentralisations
- ◆ Identifier les mécanismes et dispositifs de gouvernance territoriale

## Contenu

- ◆ Décentralisations : origines et formes multiples
- ◆ Recomposition des Etats : concept et évolution de l'espace public
- ◆ Les rapports entre Etat et collectivités locales : convergences, divergences et articulations
- ◆ Espace public, intérêt général, démocratie, gouvernance, société civile et citoyenneté : des concepts à faire vivre
- ◆ L'exercice décentralisé des compétences liées au développement des territoires : éléments, enjeux et modalités
- ◆ Les rapports entre espaces publics et espaces privés
- ◆ Entre viabilité financière et équilibre socioculturel des territoires: la question des ressources financières et de leur mobilisation

## Méthode

Alternance entre apports théoriques et d'études de cas  
Travaux de groupes  
Intervention de spécialistes

Coût du module seul : 1200 €

*Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.*

CIEDEL FORMATION  
19, rue d'Enghien 69002 LYON  
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88  
Messagerie : [ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)  
Site web : <http://www.ciedel.org>

### ➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur [www.ciedel.org/inscriptions\\_general.htm](http://www.ciedel.org/inscriptions_general.htm)

### ➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

### ➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

#### **Pour les personnes résidant en France :**

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

#### **Pour les ressortissants de pays étrangers :**

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

### **ATTENTION**

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION  
19, rue d'Enghien 69002 LYON  
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88  
Messagerie : [ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)  
Site web : <http://www.ciedel.org>